

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Procès-verbal de la réunion tenue le 12 juin 2023 Par visioconférence et en salle (Centre multiservice à Ste-Thérèse)

Procès-verbal adopté le 11 septembre 2023

1. *Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum*

Après constatation du quorum, M. Christian Slachetka, président, ouvre la séance à 19 h 2.
M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire du comité, assure la prise de notes.

PRÉSENCES

Parents :

Anne-Renée Samson	X
Annie Lachapelle	X
Bénédicte Soudry	X
Benjamin Forget	Absent
Caroline Chiasson-Jalbert	X
Christian Slachetka	X
Christine Lopez	Absente
Cynthia Gagné	X (à distance)
Dominique Audet	X
Marie-Noël Boivin-Durand	X (à distance)
Marius Laurentin Munteanu	X (à distance)
Vickie Robichaud	Absente

Représentante de la Direction générale

Annie Renaud	X
--------------	---

Personnes-ressources

Lucie Mathieu, dga	X
Katie Charest	
Caroline Leblanc	

Aussi présent

M. Blaise Muanga, parent (à distance)

Représentante du personnel de soutien

Martine Flamand	Abs. annoncée
-----------------	---------------

Représentante du personnel professionnel

Geneviève Lemaire	X (à distance)
ou Mahaut Sermonard	

Représentante des enseignants du primaire

Claudia Veilleux	X
------------------	---

Représentante des enseignants du secondaire

Lisette Hébert	X (à distance)
----------------	----------------

Représentante des directions d'écoles

Sophie Lessard	Abs. annoncée
----------------	---------------

Représentants des organismes extérieurs

CISSS des Laurentides - DPDRP :

Amelia Gagnon	
<u>ou</u> Bianca Lucero Gonzalez Cruz....	X (à distance)
<u>ou</u> Chantal Gibeault	

PANDA BLSO : Danielle Rousseau	X
--------------------------------	---

2. *Questions du public*

M. Blaise Muanga demande s'il y a un protocole établi pour les enseignants afin d'aviser un parent lorsqu'un problème de santé, même bénin, survient à l'école avec un enfant H non-verbal.

Rép. : M^{me} Annie Renaud affirme qu'il n'y a pas de protocole unique au CSSMI. L'enfant qui est en classe devrait être en mesure de pouvoir suivre les cours. Si un problème survient, l'école le prend en charge rapidement. Une situation permanente devrait être inscrite à la

fiche santé de l'enfant à l'école. Il y a cependant un protocole établi pour les commotions cérébrales et les maladies infectieuses.

3. Adoption de l'ordre du jour

CCSEHDAA – 230612 – 936 Il est proposé par M^{me} Danielle Rousseau d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en laissant le « Varia » ouvert :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023 et suivi
5. Nouvelles de l'adaptation scolaire
6. Retour sur l'avis du CCSEHDAA (2021-2022) concernant la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA* (SEJ-03)
7. Sous-comités et rapports :
 - 8.1 Retour sur l'assemblée du comité de parents du 8 juin 2023
 - 8.2 Retour sur le mois de la différence
8. Suivi du budget de fonctionnement du comité
9. Informations diverses :
 - 9.1 Correspondance
 - 9.2 Colloque et formations
 - 9.3 Bonne nouvelle!
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023

CCSEHDAA – 230612 – 937 Il est proposé par M^{me} Dominique Audet d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023 avec les corrections suivantes :

- Dans les présences,
 - lire : Vickie **Robichaud** au lieu de Ronichaud
 - Lire : Marie-Noël Boivin-**Durand**
 - Remplacer Mahaut Sermonard, *absente*, par la substitut **Geneviève Lemaire**, *présente à distance*
- Dans « Aussi présents », ajouts : Isabelle Lavoie et Gabrielle Gilbert (*à distance*)
- Pt 5, TSA 1 préscolaire, lire : ... il y a **maintenant** des classes dans différents secteurs
- Pt 7, lire : Proposé par Marie-Noël Boivin-**Durand**
- Pt 9, remplacer Annie Lachapelle par **Danielle Rousseau**
- Pt 10.3, 1^{re} ligne, lire **Jeunes** du Monde

Adopté à l'unanimité

5. Nouvelles de l'adaptation scolaire

M^{me} Annie Renaud nous informe que :

- Le CSSMI, via le SEJ, a des échanges d'informations avec diverses instances (intervenants en CPE, CISSS des Laurentides, parents...) sur les petits qui feront leur entrée à l'école. L'an dernier, le travail s'est fait pour 50 enfants et cette année, il le fut pour 72 futurs écoliers.
- Il y a une avancée avec le CISSS de Lanaudière qui est aussi ouvert à transmettre le profil descriptif des enfants qui commenceront l'école. Il se développe un bel esprit de collaboration.

À la question restée en suspens de la dernière réunion du comité CSEHDAA à savoir combien d'élèves de l'extérieur de notre territoire sont scolarisés au CSSMI et combien d'élèves du territoire du CSSMI sont scolarisés hors territoire, après des recherches M^{me} Renaud fera suivre l'information.

6. Retour sur l'avis du CCSEHDAA (2021-2022) concernant la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA (SEJ-03)

En suivi de l'avis issu du travail de longue haleine du comité réalisé au cours de l'année 2021-2022 sur l'analyse de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA (SEJ-03)*, M^{me} Renaud nous fait part des initiatives en cours par le centre de services scolaire :

- Création d'un répertoire de liens pour outiller les divers acteurs du milieu scolaire;
- Formations données à l'interne;
- Opération de classement modifiée;
- Guide pour la communication avec les parents;
- Guide pour les parents des élèves trans. ou non binaires;
- Formations, cette année, sur la différenciation pédagogique;
- La consultation sur le PEVR, qui vient de se terminer, apportera aussi des pistes de solution.

La communication est toujours un enjeu et des actions sont donc posées en ce sens.

Questions du comité :

- La politique elle-même sera-t-elle modifiée?
- Une simplification du dialogue avait aussi été demandée dans cet avis du comité et il y a encore beaucoup de chemin à parcourir concrètement envers les parents. Certains parents n'osent toujours pas interpeller le CSS, car ils ne comprennent pas le langage utilisé par les divers intervenants, exemple : les très nombreux acronymes qui rendent le langage hermétique.

7. Sous-comités et rapports :

7.1 Retour sur l'assemblée du comité de parents du 8 juin 2023

M^{me} Cynthia Gagné nous informe que :

- Une réponse a été adoptée pour la consultation sur le *Règlement sur le traitement des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves*
- Suivi sur la désignation des parents au conseil d'administration du CSSMI pour le district 4 qui a été publié pour un 2^e tour de candidatures
- Résumé de la séance extraordinaire du CA du 16 mai 2023 sur la SEJ-18
- Formation d'un sous-comité pour analyser le PL 23 : *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*
- Annonce de la conférence du Dr Benoit Hammarrenger du 14 juin 2023

7.2 Mois de la différence

M^{me} Cynthia Gagné nous informe que le comité n'a pas reçu beaucoup de retours des écoles sur les activités tenues au cours du mois de la différence : une seule école a envoyé une photo. C'est décevant comme participation cette année, malgré l'extension passant d'une semaine à un mois.

Les enseignants du comité soulignent que pour l'an prochain, dans le cadre des négociations syndicales il risque d'y avoir des coupures dans les activités. Il serait peut-être défavorable de tenir le mois de la différence durant l'année scolaire 2023-2024.

M^{me} Annie Renaud souligne que l'activité présentée cette année est tellement belle, qu'il serait possible de conserver la même pour plusieurs années et qu'elle soit prise dans des angles différents par les écoles.

M^{me} Lucie Mathieu fera un suivi auprès des directions d'écoles primaires au cours de cette semaine pour savoir si des activités ont eu lieu et si nous pouvons en obtenir des photos.

8. Suivi du budget de fonctionnement du comité

M^{me} Annie Lachapelle nous rappelle que le budget de fonctionnement du comité était de 5 940 \$. Les dépenses encourues sont :

- Conférence du 14 juin : 2 000 \$
- 1^{re} facture d'honoraire de secrétariat, septembre à janvier : 826 \$
- Frais de kilométrage et de gardiennage pour les parents en présence aux réunions et au comité du mois de la différence, auxquels un chèque de remboursement sera envoyé durant l'été.
- 2^e partie des honoraires de secrétariat à entrer pour janvier à juin 2023

Il restera assurément un solde au budget de fonctionnement, lequel ne sera pas reporté à la prochaine année scolaire.

9. Informations diverses :

9.1 Correspondance

La liste de la correspondance sera envoyée à tous par courriel. Toutes les correspondances d'intérêt pour les membres sont transmises lorsque reçues.

9.2 Colloque et formations

- Au colloque de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) du 3 juin dernier, divers ateliers et panels ont eu lieu. M. Slachetka nous informe avoir été élu représentant des CCSEHDAA au comité exécutif de la fédération.
- Le 24 mai dernier, M^{me} Danielle Rousseau a assisté au webinaire offert par la FCPQ avec le protecteur national de l'élève, M. Jean-François Bernier, qui entrera en poste cet été. Un contenu de conférence très intéressant sur les mandats et pouvoirs de ce nouveau protecteur de l'élève.
- M^{me} Danielle Rousseau nous informe qu'en septembre prochain, PANDA tiendra son assemblée générale annuelle au Verger Legault, à St-Joseph-du-Lac. Ce sera la première AGA en présence après les années pandémiques que nous avons connues.

9.3 Bonne nouvelle!

- M^{me} Claudia Veilleux a participé au webinaire offert par la FCPQ ***Accompagner l'enfant autiste dans son cheminement scolaire***. Elle a constaté que beaucoup de parents posaient des questions sur le processus de plaintes contre les enseignants et les services qui ne sont pas offerts à leurs enfants. Plusieurs ont affirmé avoir retiré leur enfant de l'école pour le scolariser à la maison, en raison du trop grand nombre

d'élèves par classe. Elle souligne cependant que d'autres aspects de la conférence étaient très intéressants.

- M^{me} Dominique Audet nous informe que son fils était très fier d'avoir été nommé au gala d'excellence de l'école secondaire des Patriotes. Cependant, par la suite il se demandait pourquoi, avec un peu de frustration, il n'y avait pas d'élèves DA dans les autres catégories que la catégorie « coup de cœur ». En effet, les élèves du "régulier" ont eu droit d'être récompensés pour leurs efforts en matières académiques (anglais, arts, français etc.) en plus d'être nommés dans la catégorie coup de cœur pour leur niveau. Il a souligné que lui aussi avait fait des efforts dans toutes ses matières et il se demande pourquoi les élèves DA (et j'ajouterais TSA et langage) ne sont pas eux aussi inclus dans les matières académiques, car eux aussi mettent des efforts à réussir. Les notions d'inclusion et d'intégration sont des mots à la mode lorsqu'on parle d'éducation. Pour les prochaines années, il serait bien d'inclure les élèves "différents" aussi dans chaque matière académique; ceci serait une occasion de démontrer de l'inclusion et de l'intégration et non seulement d'en faire des mots à la mode. C'est malgré tout un bel effort qui a été fait lors de ce gala d'y inclure les enfants "différents". On ne peut que se réjouir de chaque petit pas dans la bonne direction. Merci d'avoir inclus des élèves DA, TSA et langage à ce gala d'excellence.
- M^{me} Lisette Hébert souligne qu'à l'école Lucille-Teasdale, le gala Méritas nomme des élèves HDAA dans toutes les matières et que cette année, une jeune chanteuse TSA a été formidable lors de sa performance au gala.
- M^{me} Lucie Mathieu rappelle que le nouveau PEVR sera axé sur le lien école/famille/communauté. La mise en œuvre du plan d'action du CSSMI vise à développer une saine collaboration école/famille et des projets particuliers inclusifs seront accessibles à tous les élèves.

10. *Varia*

Aucun ajout

11. *Levée de l'assemblée*

CCSEHDAA – 230612 – 938

Il est proposé par M^{me} Annie Lachapelle de lever la séance à 20 h 5.

Adopté à l'unanimité



Christian Slachetka, président

Annie Renaud, directrice-adjointe SEJ